

 **Bulletin d'inscription**

Je m'inscris à la formation : « Niveau 2 – PCC – Professionnalisation de la pratique du Coaching » dispensée par la SAS AS-CO – 22 rue des Écluses St Martin, 75010 Paris

Nom / Prénom :

.....

Entreprise :

.....

N° TVA intracommunautaire :

.....

Adresse :

.....

Téléphone :

E-mail :

Le coût de la formation « niveau 2 - PCC – Professionnalisation de la pratique du coaching » s'élève à 6900 Euros HT, soit 8280 Euros TTC. Cette formation comprend les 13 jours de formation et certification, l'examen écrit, 8 heures de supervision, 4 heures de coaching individuel, ainsi que les supports, la location de la salle et les pauses (les déjeuners sont à la charge du participant).

Je joins un chèque d'acompte de 50% soit 4140 € TTC à l'ordre de AS-CO. Solde au démarrage de la formation : 4140 € TTC.

Pour les individuels, possibilité de paiement en 3 fois : 3 chèques de 2760 € TTC (encaissables pendant le cycle)

En renvoyant ce formulaire, je m'engage à participer à la formation aux dates indiquées. L'inscription sera confirmée dès que AS-CO aura été créditée de l'acompte et m'enverra une confirmation d'inscription à la formation en retour.

AS-CO se réserve le droit d'annuler la formation ou de modifier les dates, le programme ainsi que de remplacer le/les formateur(s) annoncé(s), en cas de nécessité.

CONDITIONS GENERALES

1. Le participant s'engage à suivre chaque journée de la formation à laquelle il est inscrit.
2. AS-CO se réserve le droit de modifier le programme ainsi que de remplacer le/les formateur(s) annoncé(s), en cas de nécessité.
3. En cas de désistement du participant (clause pour les ateliers certifiants):
 - Moins d'un mois avant le début de la session 50% du coût de la formation restent acquis à AS-CO sauf si le participant trouve un remplaçant.
 - Moins d'une semaine avant le début de la session, la totalité du coût de la formation est due.
4. En cas de désistement avant le délai annoncé à l'article 3, tout désistement devra être fait par écrit (courrier ou mail) et donnera lieu à la facturation de frais de dossier d'un montant de 100€ HT par personne.
5. Toute formation commencée est due en totalité. En cas d'interruption pour force majeure, le participant pourra reprendre ou continuer sa formation dans une autre session sans coût supplémentaire.
6. En cas de dépassement de l'effectif maximum, une liste d'attente est établie. Avec l'accord de l'intéressé, son inscription est reportée sur une formation ultérieure.
7. Si le nombre de participants à un stage est insuffisant, AS-CO se réserve le droit d'ajourner le stage deux semaines avant la date prévue.
Dans ce cas, les sommes versées seront remboursées ou reportées sur la session suivante avec l'accord du participant.
8. S'il y a lieu, les frais d'hébergement et de séminaire sont facturés en sus des frais pédagogiques.
9. Chaque participant reçoit sa convocation par e-mail 15 jours avant le début de la session.
10. La signature de ce bulletin d'inscription vaut contrat pour les participants à titre individuel.
Pour les inscriptions professionnelles, entreprises, une convention de formation est établie sur demande.
11. Les tarifs sont en vigueur jusqu'au 31/06/2017
12. Le paiement de la formation se fera par chèque libellé à l'ordre d'AS-CO ou par virement bancaire aux coordonnées suivantes :
ASCO - LCL - acp - IBAN: FR 61 3000 2005 6100 0048 3978 D58
BIC: CRLYFRPP